



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

DÉPÔT RÉCUP MAYOTTE

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 2025-03-03

Parution print : 2025-03-03

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 30/01/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

DÉPÔT RÉCUP MAYOTTE

Siège social

: 226 IMPASSE VILVILINI KAWENI 97600 MAMOUDZOU 97600 MAMOUDZOU

Capital

: 2000 €

Objet

social

: La collecte des déchets issus des filières REP, de type encombrants, D3E, VHU, jouets ; Les dépôts sauvages (urbains et zones inform

Président

: la société CARCAS ENVIRONNEMENT SARL située 226 Impasse Vilvilini Kawéni 97600 Mamoudzou 97600 MAMOUDZOU immatricu

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote

: Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément

: Les actions sont librement cessible. Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'ag

Durée

: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.